

Le fisc lance une campagne d'alerte au phishing

Alain Bensoussan | Micro Hebdo | le 19/11/2009 à 00h00 |



envoyer
par mail



imprimer
l'article



Le ministère du Budget a lancé une campagne d'alerte depuis le début du mois d'octobre, pour signaler l'envoi massif de courriers électroniques frauduleux usurpant la signature de l'administration fiscale et l'en-tête du ministère dans le but d'obtenir des contribuables, leurs coordonnées bancaires (*phishing* ou hameçonnage). C'est une technique bien connue consistant à convaincre un internaute de communiquer par courriel ses données bancaires afin de l'escroquer. En l'espèce, le stratagème consiste à se faire passer pour l'administration fiscale en prétextant un soit-disant remboursement d'impôt que le contribuable peut obtenir en remplissant un formulaire avec ses informations personnelles : nom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone et surtout, numéro de carte bancaire. Bien évidemment, la direction générale des Finances publiques n'est en aucun cas à l'origine de ces envois, mais les documents sont à s'y méprendre. Cette dernière précise en outre que le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé ni pour le paiement de l'impôt ni a fortiori, pour le remboursement d'un crédit d'impôt. Elle enjoint aux destinataires de ces messages de ne surtout pas y répondre et de les supprimer rapidement et systématiquement de leur boîte aux lettres électronique. La plus grande vigilance est de rigueur car les victimes peuvent s'exposer à des détournements de fonds grâce aux informations confidentielles qu'elles auraient ainsi communiquées